

ARSF

Autorité ontarienne de réglementation
des services financiers



www.fsrao.ca/fr



Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

En date du 31 mars 2025

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone: 416 250-7250
Sans frais: 1 800 668-0128

Date du rapport: 24 avril 2025

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation selon l'approche de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires des régimes de retraite et d'entamer en amont un dialogue avec les promoteurs de régimes lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence lorsqu'ils administrent leurs régimes de retraite et investissent les actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de placement et de capitalisation est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 mars 2025

Le ratio de solvabilité médian projeté a diminué de 3 % durant le premier trimestre de 2025, se situant à un peu moins de 120 %, après être demeuré relativement stable tout au long de 2024. Malgré cette légère baisse, la plupart des régimes de retraite continuent de faire preuve de résilience, leurs niveaux de capitalisation demeurant solides malgré les défis qui se posent au sein de l'économie et des marchés.

- Le ratio de solvabilité médian projeté était de 119 % au 31 mars 2025, soit une baisse par rapport à celui de 122 % au 31 décembre 2024.
- D'après les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 31 mars 2025 était de 89 %, par comparaison avec 91 % au 31 décembre 2024. Seulement 3 % des régimes avaient un ratio de solvabilité inférieur à 85 %, ce qui représente une hausse de 1 % depuis le dernier trimestre.
- En ce qui a trait aux rendements du capital investi durant le premier trimestre de 2025, le rendement net moyen était de 0,9 %.
- Depuis le dernier trimestre, les taux d'actualisation de la solvabilité ont diminué, ce qui a entraîné une augmentation du passif des régimes.

Comme nos lecteurs le savent très certainement, l'administration américaine a annoncé l'imposition de nouveaux tarifs douaniers tous azimuts le 2 avril 2025, peu après la fin du trimestre qui nous occupe ici. Soulevant la crainte de perturbations commerciales, de pressions inflationnistes et d'incertitude économique accrue, cette annonce a causé une importante turbulence au sein de l'économie mondiale. Bien que l'ARFS ne fasse des projections que jusqu'à la fin du trimestre dans ses rapports trimestriels, elle a poussé un peu plus loin ses calculs afin d'estimer l'incidence initiale des tarifs douaniers annoncés sur les régimes de retraite. Selon nos estimations, le ratio de solvabilité médian a

diminué d'un autre 5 % environ durant la première semaine suivant la fin du premier trimestre dans le contexte de conditions de marché défavorables. Si on fait une comparaison avec le début de la pandémie de COVID-19 au premier trimestre de 2020, le ratio de solvabilité médian avait diminué de 14 % durant ce trimestre. Il règne toujours une importante incertitude relativement à la conjoncture commerciale sur la scène mondiale, et la situation de capitalisation des régimes de retraite continuera de fluctuer au fil du temps. Néanmoins, il semble que les régimes ont su garder une saine capitalisation jusqu'ici.

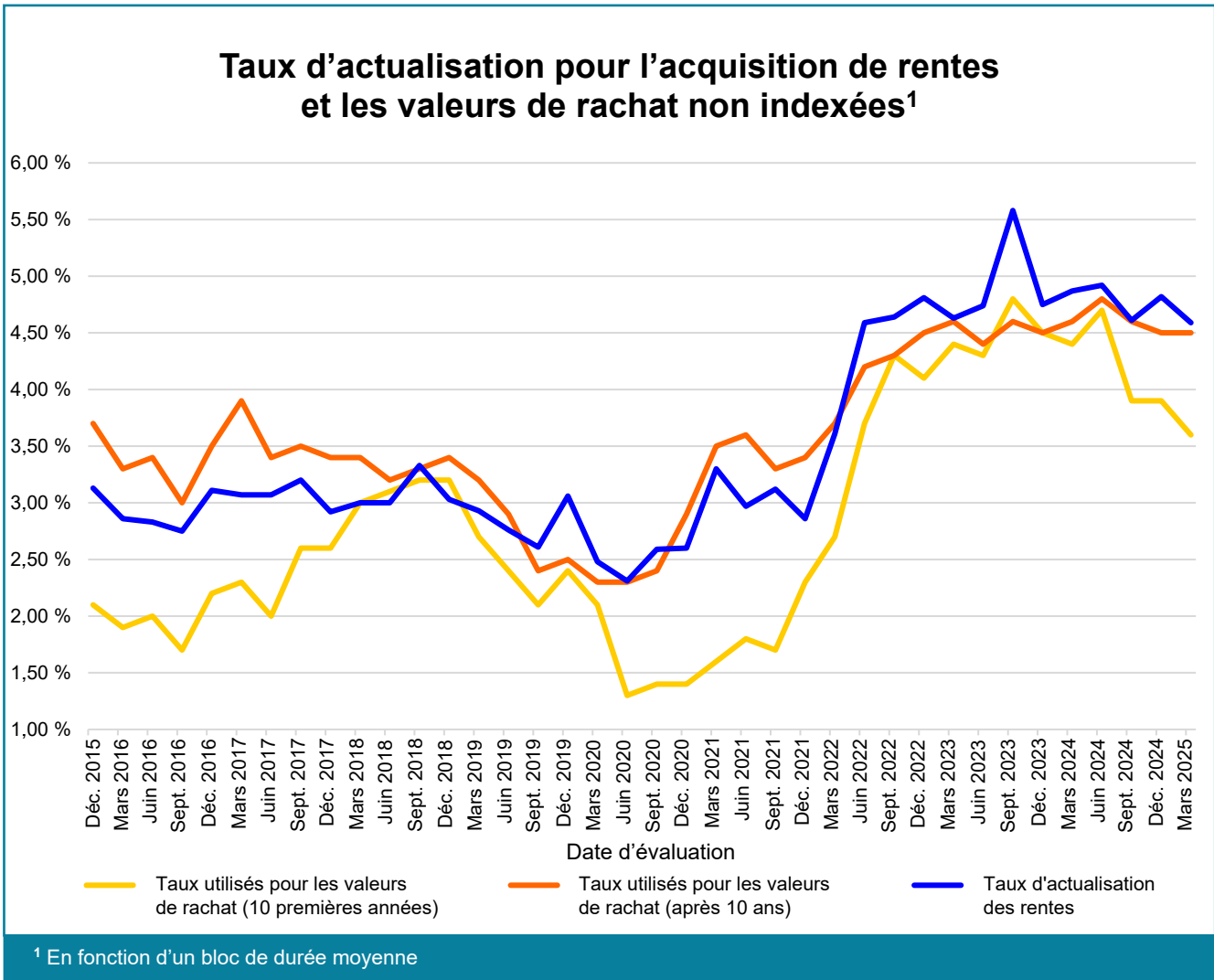
Ce contexte changeant met en lumière l'importance de robustes pratiques de gestion des risques, de solides stratégies de capitalisation et de placement et d'une vigilance soutenue. Les promoteurs et les administrateurs de régimes devraient continuer d'être proactifs face à la complexité de la situation et adopter des stratégies adaptées aux caractéristiques propres à leurs régimes de façon à en assurer la santé et la viabilité à long terme.

Solvabilité projetée au 31 mars 2025	T1 2024	T4 2024	T4 2023
Ratio de solvabilité médian	119 %	122 %	119 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	89 %	91 %	89 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	8 %	7 %	9 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	3 %	2 %	2 %

La solvabilité projetée considérée dans son ensemble a diminué depuis le dernier trimestre. La diminution de 3 points de pourcentage du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 décembre 2024 est attribuable aux facteurs suivants :

- Évolution des taux d'actualisation aux fins des calculs de la solvabilité

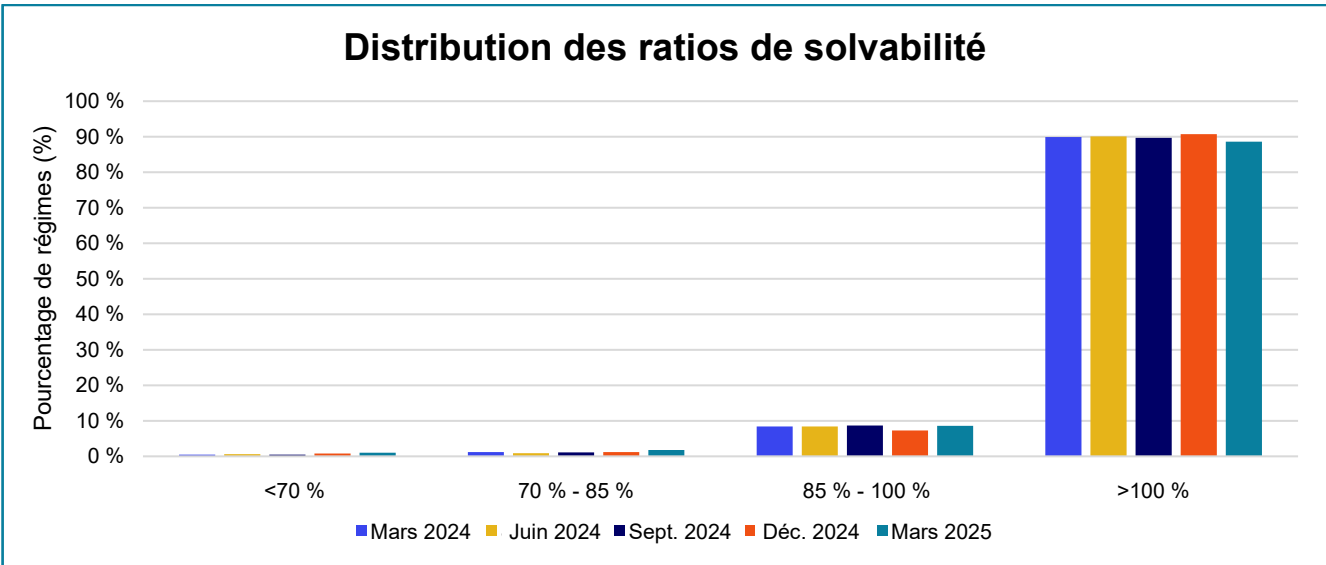
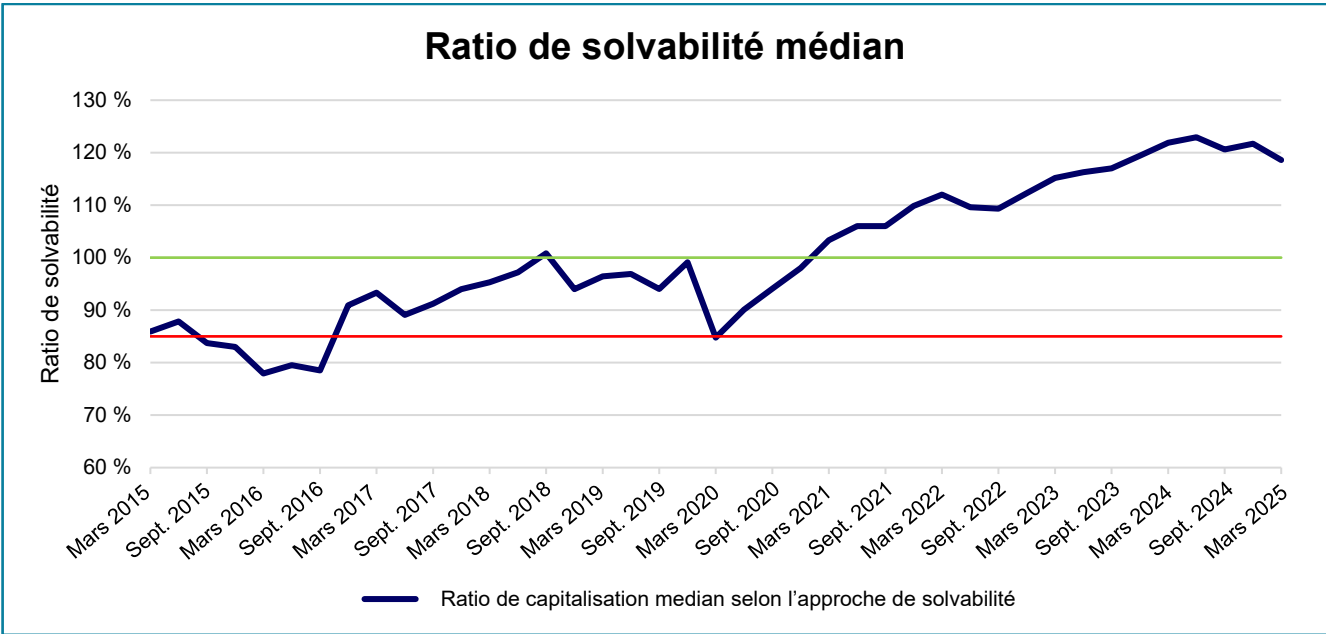
- Les taux d'actualisation utilisés aux fins du calcul de la valeur de rachat non indexée pour la période choisie ont diminué de 30 points de base tandis que ceux pour la période ultime sont demeurés inchangés. Le taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées a diminué de 23 points de base. Dans l'ensemble, ces évolutions ont mené à une augmentation des passifs des régimes.
- Rendements du capital investi par les caisses de retraite au premier trimestre de 2025
 - Au premier trimestre de 2025, les estimations de rendement brut et net moyennes (déduction faite des frais engagés) étaient respectivement de 1,1 % et 0,9 %.



Au cours du premier trimestre de 2025, les Canadiens se sont préparés à une baisse de la croissance du PIB en raison des nouveaux tarifs américains sur les exportations canadiennes. Dans son Rapport sur la politique monétaire de janvier 2025, la Banque du Canada a abaissé ses prévisions de croissance du PIB à 1,8 % pour 2025 et 2026, comparativement aux chiffres de 2,1 % et de 2,3 %, respectivement, figurant dans son rapport précédent. La Banque du Canada indique que, selon les sondages menés auprès des entreprises, l'incertitude concernant la politique commerciale des États-Unis freine les investissements des entreprises canadiennes. Outre les tarifs douaniers américains, la Chine a imposé un tarif de 100 % sur l'huile de canola canadienne et des droits de 25 % sur les produits de la mer et le porc canadiens en riposte aux tarifs imposés par le Canada sur les véhicules électriques chinois. Le taux d'inflation selon l'IPC a augmenté au pays, passant de 1,9 % en janvier à un taux annualisé de 2,6 % en février, tandis que la composante logement est restée élevée à 4,2 %. Le taux de chômage en mars 2025 était de 6,7 %, demeurant à un niveau similaire à celui des mois précédents.

Durant le premier trimestre de 2025, la courbe des rendements des obligations du gouvernement du Canada s'est accentuée à la baisse; à la fin du trimestre, le rendement à 2 ans s'établissait à 2,46 %, et le rendement à 10 ans, à 2,97 %. L'indice obligataire FTSE Canada Universe a enregistré un rendement de 2,0 % au premier trimestre de 2025, et l'indice composé S&P/TSX a enregistré un rendement de 1,5 %, tandis que l'indice S&P 500 des États-Unis a connu une importante baisse, avec un rendement total en dollars américains de -4,3 %.

La Banque du Canada a réduit son taux d'intérêt directeur de 50 points de base, avec une diminution de 25 points de base en janvier et une autre en mars, ce qui a ramené le taux directeur à 2,75 %, soit bien en deçà de la fourchette cible de 4,25 % à 4,50 % pour les fonds fédéraux américains, fourchette qui n'a pas changé durant le premier trimestre de 2025. Le dollar canadien est demeuré stable, s'établissant à environ 0,695 USD au premier trimestre. La Réserve fédérale américaine a procédé à un resserrement quantitatif et a continué de réduire les avoirs inscrits à son bilan au premier trimestre; durant ce temps, le total des actifs de la Banque du Canada a aussi diminué.



Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) pour chaque régime ont fait l'objet de projections au 31 mars 2025 à partir des hypothèses suivantes :
 - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de restrictions réglementaires, pour les congés de cotisation.
 - Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
 - On a supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite, comme l'indiquait le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (après déduction des frais).
 - Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.
2. Le taux de rendement réel net de chacun des régimes est calculé selon les données figurant dans la dernière version déposée du Sommaire des renseignements sur les placements (SRP). L'estimation des rendements, le cas échéant, a été réalisée à partir des renseignements sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Liquidités et placements à court terme	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe	Actif Immobilier	Autres
3,2 %	17,9 %	18,2 %	53,1 %	6,3 %	1,3 %

Les rendements des indices des marchés pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire FTSE Canada Universe	Indice des obligations à long terme FTSE Canada	Indice Cohen & Steers Global Realty Majors
T1 2025	0,8 %	1,5 %	-1,7 %	2,0 %	1,8 %	2,2 %
T4 2024	1,1 %	3,8 %	6,3 %	0,0 %	-0,8 %	-4,6 %
T3 2024	1,2 %	10,5 %	5,0 %	4,7 %	5,8 %	14,6 %
T2 2024	1,3 %	-0,5 %	3,8 %	0,9 %	0,2 %	-0,9 %